

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du Jeudi 29 juin 2017</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 22 juin 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 29 juin à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>	<p>16/074-267400860-20170629-D_2017_06_29_05-DE</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 07</p> <p>Votants : 10</p> <p>Délibération n°D_2017_06_29_05</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod, M. Alain Cartier, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Raphaëlle Cons à M. Philippe Marguerie, Mme Nathalie Venancio à M. Patrick Falcoz, M. Julien Verdier à M. Alain Chamosset Absent excusé : M. Aurélien Chainé Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>	

Objet : Eclairage public – Sous Perron (opération n°16/606/CO/ETC)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'éclairage public Sous Perron. Il présente le devis n°16/606/CO/ETC du 13 avril 2017 transmis par Energie et Services de Seyssel.

Il précise que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

* **DECIDE D'INSCRIRE** ces travaux au programme « Eclairage public 2017 » du Syndicat d'Electricité de Seyssel subventionné à 30.00% sur le montant H.T. sur les articles de rétablissement EP,

* **APPROUVE** le devis n°16/606/CO/ETC du 13 avril 2017 présenté par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. :	55 252.82 €
<i>dont partie non subventionnée H.T. :</i>	45 934.76 €
<i>dont partie subventionnée H.T. :</i>	9 318.06 €
TVA 20.0% :	11 050.56 €
Montant total T.T.C. :	66 303.38 €
Montant de la subvention :	2 795.42 €
Dépense pour la commune :	63 507.97 €

* **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

* **DIT** que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 30 juin 2017</p> <p>Et de la publication</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 30 juin 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	--

